

## Charte du Bénévole

*Tout bénévole, s'engageant à participer au Festival au Village, reconnaît avoir pris connaissance des termes de la présente charte qui définit le cadre des relations entre les responsables de l'association et les bénévoles.*

*Les co-présidents de l'association Scènes Nomades sont Christophe Frèrebeau et Patrick Jamet.  
La coordination des bénévoles est assurée par Maryline Paillaud et Jacques Geoffroy .*

POSTES	DESCRIPTIFS
Diffusion communication <b>Julie Brossard-Fabry</b>	- Collage affiches, distribution de plaquettes, site internet...
Logistique <b>Christian Bertin et Romain Dhellemmes</b>	- Installation, entretien et démontage des sites (scènes, chapiteau, gradins, tables, chaises...) - Signalétique, nettoyage, tri des déchets - Accueil public, contrôle des entrées, sécurité, distribution de gel - Toilettes sèches
Accueil compagnies <b>Marie Frèrebeau et Geneviève Blanchier-Lorant</b>	- Préparation et installation des hébergements en gîte - Trajets à la gare et sur les lieux d'hébergement des artistes - Aménagement des loges
Restauration bénévoles/artistes <b>Marie Madeleine Nahon</b>	- Installation, préparations - Service (self), vaisselle, rangement
Restauration publique <b>Françoise Minot et Antoine Herrouet</b>	- Installation, préparations, commandes - Vente au kiosque et rangement
Buvette <b>Dominique Baudry</b>	- Installation, commandes - Vente au kiosque et rangement
Point information / billetterie <b>Maryline Paillaud</b>	- Accueil du public, accueil téléphonique - Réservations et vente de billets
Librairie <b>Gilles Reynard</b>	- Accueil du public - Vente de livres et produits divers
Technique compagnies <b>José Frère</b>	- Aide au montage / démontage des spectacles (lumière /son) avec les techniciens intermittents

L'association s'engage vis à vis du bénévole à :

- accueillir et communiquer toutes les informations sur le festival
- couvrir par une assurance les risques d'accidents causés ou subis dans le cadre de ses missions
- proposer un emplacement au camping de Brioux sur Boutonne (matériel non fourni)
- fournir un badge
- organiser des rencontres et écouter les suggestions
- prendre en charge les repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) pour lesquels le bénévole se sera inscrit.
- offrir quelques places de spectacles en fonction de la jauge disponible.

*L'association se réserve le droit d'interrompre sa collaboration en cas de non respect des engagements pris.*

Le bénévole s'engage vis à vis de l'association qui gère le festival à :

- respecter l'éthique et les valeurs de l'association ainsi que son fonctionnement
- s'impliquer dans les missions et activités confiées par les responsables du festival
- présenter son badge sur demande (repas, buvette par exemple pour attester de son âge)
- payer la cotisation annuelle
- fournir une attestation parentale (pour les mineurs)
- transmettre ses disponibilités pour faciliter l'organisation du festival
- effectuer un service minimum de 2 h à la vaisselle

*Le bénévole pourra, à tout moment, arrêter sa collaboration, après avoir prévenu le responsable désigné.*

**MERCI À TOUS POUR VOTRE ENGAGEMENT FRATERNEL ET CONVIVIAL**